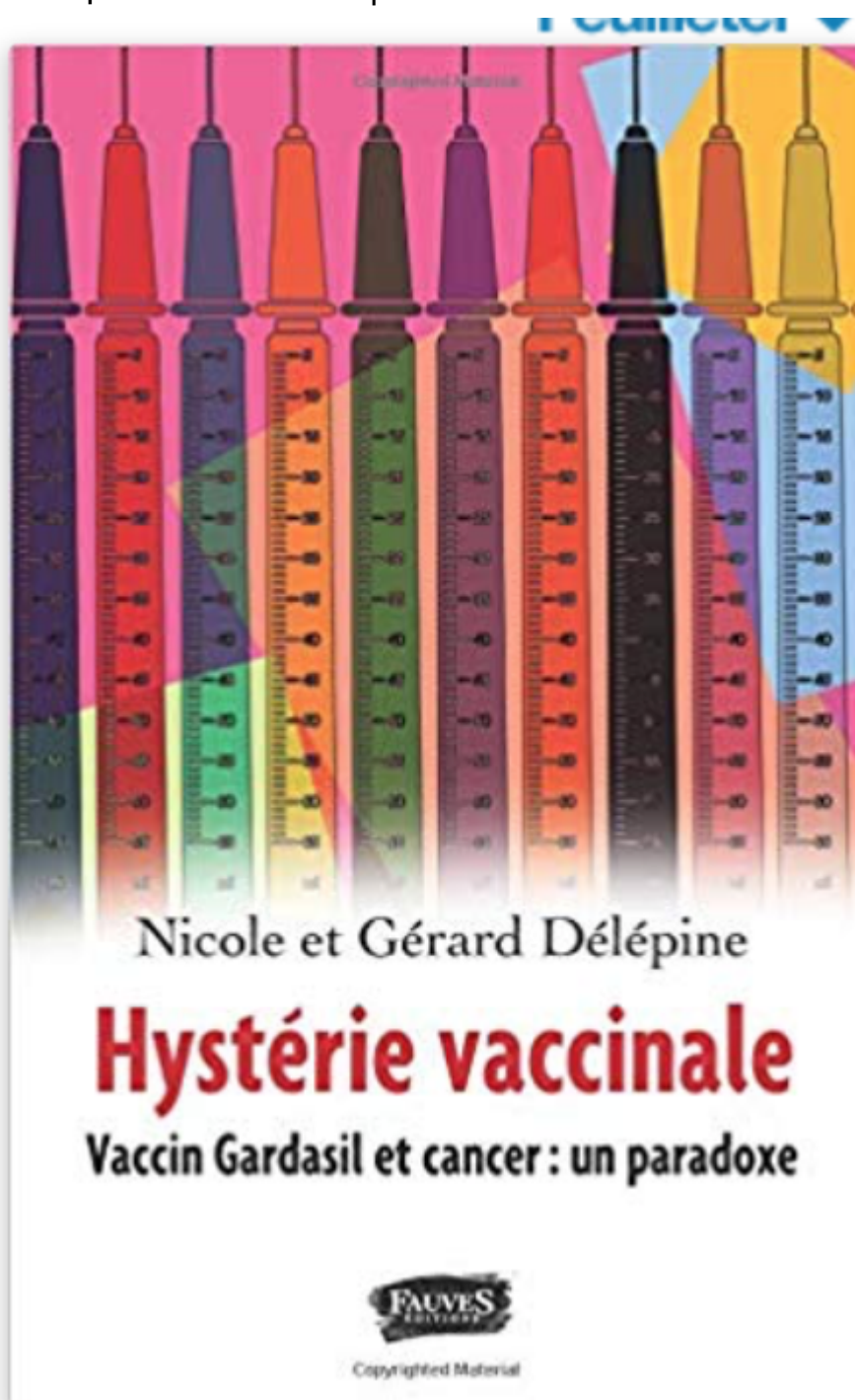


Et s'il y avait un rapport entre le Pacte de Marrakech et la vaccination contre le cancer de l'utérus ?

écrit par Dorothee | 9 décembre 2018



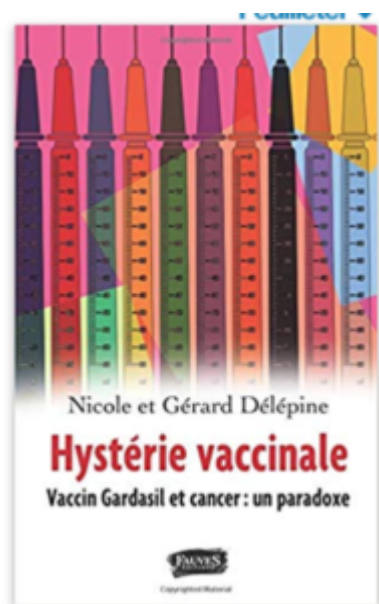
Trahison des gouvernements et gouffre financier en impôts :

les vaccins contre le papilloma virus sont extrêmement dangereux

Deux articles parus ce week-end, un en France, l'autre aux USA convergent dans le même sens : **le vaccin contre les papilloma virus (cancer du col de l'utérus) est très dangereux**. La compromission des gouvernements français, européen et internationaux avec les laboratoires pharmaceutiques est complètement corrompue, contre l'intérêt des citoyens et très coûteuse. Des alternatives saines, scientifiques et efficaces existent.

Premier article :
<https://www.famillessante prevention.org/article-public/ce-qu'il-faut-savoir-sur-les-vaccins/>

Le professeur Henri Joyeux, qui n'est pas contre les vaccins mais pour le discernement dans leur fabrication et leur administration, nous informe de la parution du livre « *Hystérie vaccinale* », écrit par ses collègues cancérologues Nicole et Gérard Délépine, la première pédiatre et le second chirurgien et statisticien, qui fait la radiographie minutieuse des acteurs impliqués dans la diffusion criminelle de ce vaccin dangereux et ses conséquences dramatiques.



Un exemple de ce que révèle le livre « *Hystérie vaccinale* » :

En Australie, contrairement à ce qui est colporté dans la presse, la fréquence du cancer invasif du col de l'utérus chez les jeunes femmes augmente depuis la vaccination, et sa mortalité s'accroît (+15% entre 2014 et 2017)

Quels sont les députés de la majorité qui ont signé la proposition de loi -déposée le 27 juin 2018- pour rendre obligatoire le vaccin contre les *papilloma virus* ?

Deuxième article

<https://articles.mercola.com/sites/articles/archive/2018/12/08/hpv-vaccine.aspx>

Aux Etats-Unis, le Docteur Mercola (<https://www.mercola.com/forms/background.htm>) publie un article fouillé accompagné d'un film de 58 minutes sur ce qu'il appelle carrément « l'horreur » du vaccin Gardasil du laboratoire pharmaceutique Merck contre le cancer du col de l'utérus. **Le Gardasil serait de loin le vaccin le plus dangereux sur le marché.**

Echantillon de ce que révèle l'article :

Alors que le taux de cancer du col de l'utérus aux USA est de 12 pour 100,000 femmes, de l'aveu de Merck, Gardasil pourrait causer 2,300 événements adverses graves par 100,000 femmes. Alors qu'un simple frottis de Pap régulier réduit à 0.00002 % le risque de mourir d'un cancer du col de l'utérus, le vaccin Gardasil pourrait augmenter, toujours de l'aveu de Merck, de 44,6% le risque de développer un cancer du col de l'utérus.

Notez bien pour terminer que le laboratoire pharmaceutique Merck et le Ministère de la santé sont conjointement à l'origine du scandale du Lévothyrox de 2017 en France et qu'ils ne font aucun effort pour le résoudre. Infos AFMT

<https://www.asso-malades-thyroide.fr/wordpress/index.php/category/accueil/>.

Il y a, quoi qu'on en pense, un rapport entre l'islam et la vaccination, qui explique pourquoi cet article paraît sur un site anti-islam. C'est que dans les pays musulmans on ne connaît pas la liberté d'expression, on n'a pas le droit de dénoncer la corruption des gouvernements, ce qui fait rêver les dirigeants des multinationales. Les citoyens musulmans n'ont pas le droit de critiquer: procès, emprisonnement, torture, exécution. C'est l'avenir que souhaite à la France Macron en signant le Pacte des migrations qui est la "musulmanisation" de la France, de l'Europe: la soumission abjecte de la population aux dictatures et aux compagnies transnationales.

Lire Alexandre Del Valle

Le Pacte Mondial pour les Migrations ou l'offensive onusienne contre le principe de souveraineté nationale et les peuples occidentaux

Le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » lancé en avril 2017 par l'Assemblée générale des Nations Unies et que les États du monde entier sont invités à ratifier avant le 11 décembre 2018, suscite depuis des semaines des débats houleux entre « immigrationnistes » et « populistes », mais pas seulement, car le Pacte, de son vrai nom « Global Compact », vise en fait à favoriser une immigration extra-européenne massive, tant légale qu'illégale (les deux étant confondues de façon perverse), que les pays d'accueils européens sont sommés d'accepter et d'organiser sous peine d'être qualifiés de « racistes » et « xénophobes ». Alexandre del Valle souligne ici les postulats tiersmondistes et anti-souverainistes qui sous-tendent le texte mais que les 193 États de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'anti-occidentalisme revanchard, ont d'autant plus facilement adopté qu'ils ont intérêt à se débarrasser de populations excédentaires sans travail et que seuls les États européens en respecteront réellement les termes « non-contraignants » pour se donner bonne conscience. Sauf si les désistements en chaîne observés ces dernières semaines – Hongrie, Pologne, Slovaquie et République Tchèque en tête – et les demandes d'amendements

formulés par nombre d'États occidentaux non-dupes se multiplient

Gommer la différence entre « immigrés » et « réfugiés », étrangers et citoyens...

Plusieurs remarques préliminaires sont à faire : les Nations unies n'ont en principe pas du tout vocation à lancer pareille initiative et il est clair que les États cosignataires africains, islamiques, asiatiques ou d'Amérique latine qui n'y ont pas intérêt ne respecteront jamais les règles « morales » édictées dans ce « Pacte » et surtout les devoirs financiers que seuls les pays démocratiques occidentaux sont sommés de mettre en œuvre. D'évidence, la plupart des mesures de cet accord multilatéral sont impossibles à mettre en place dans la vaste majorité des pays membres des Nations Unies. L'effort et le coût se porteront donc sur une minorité de pays développés sur le plan juridique et social. Entre bases de données géantes, biométrie, et dépenses nécessairement astronomiques préconisées par les rédacteurs du texte, on comprend mal ce qui a pu mener à ce projet. Ensuite, l'aspect « non-contraignant » du-dit Pacte vise en fait assez habilement à contourner les lois des États souverains et les bases mêmes de la démocratie, et n'empêchera d'ailleurs absolument pas le « pacte » d'avoir des effets légaux ultérieurs pour les signataires. En effet, rien n'empêchera les tribunaux, cours constitutionnelles et autres instances étatiques de judiciariser peu à peu les normes onusiennes comme on l'a déjà vu en France avec la cour constitutionnelles qui, répondant à une « question prioritaire de constitutionnalité », a donné raison à des lobbies immigrationnistes désireux de dépenaliser les migrations illégales et à accorder aux clandestins qui enfreignent les lois les mêmes droits sociaux que les citoyens qui cotisent depuis des années et paient des impôts pour y avoir droit. La « migration » organisée au niveau global est par conséquent l'outil d'une volonté manifeste de réduire

toutes les personnes, citoyennes, étrangères, régulières ou irrégulières, à des entités juridiques et socio-économiques interchangeables, indifférenciées d'un point de vue civilisationnel, et à qui l'appartenance à la citoyenneté nationale ne peut en aucun cas conférer des privilèges et droits particuliers, d'où l'octroi des mêmes droits et aides économiques aux uns et aux autres.

Lire la suite de l'article ici :

<https://www.alexandrevalle.com/single-post/delvalleimmigrationpacte>